Ensemble & Solidaires, plus loin !

Communiqué 111

Mars 2024

Le GAR vous informe !
Le GAR travaille pour vous !

Conditions VD 2024

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la nouvelle politique VD 2024 . Ci-dessous les conditions communiquées par RENAULT.

Pour les VD hors nouveaux produits, s'applique la grille de remise du mois + la somme de 250€ (nommée « prime d'entrée ») payée en fin de trimestre. Le VD n'est pas comptabilisé dans l'animation BP.

Pour les VD nouveaux produits : les conditions applicables pour les VD achetés durant la période de 6 mois à partir de la date de sortie du véhicule sont :

- Une remise à l'achat fixée le mois de la sortie du véhicule ;
- La prime d'entrée de 250€ ht versée en fin de trimestre de son immatriculation ;
- Une prime de sortie complémentaire pourra être ajouté par RENAULT après 6 mois et payé à l'Agent ;
- Des conditions de financement de portage spécifiques .

Malgré nos demandes répétées, les VD ne sont pas comptabilisés dans l'animation trimestrielle.

Au regard de ces conditions il nous paraît légitime de se poser des questions sur la volonté du constructeur de maintenir l'implication du un réseau d'agent dans le commerce VN.

Rappel : Concernant les commissions DIAC il est inscrit dans la convention unique art IX : " Pour chaque opération de financement DIAC ou DIAC - LOCATION réalisée par l'intermédiaire de l'agent Renault Service, le constructeur préconise que tout ou partie de la commission, a minima 20 %, soit versé à l'agent service." Ces conditions sont à discuter avec votre R1.

Formation

Depuis plus d'un an le GAR a activement bataillé pour sensibiliser régulièrement la direction de la formation sur les dysfonctionnements dans sa gestion de la formation dans le réseau, notamment sur les aspects organisationnels, administratifs et financiers. Confrontés à la multiplication des remontées de terrain et au mécontentement généralisé, le GAR et le CGR (Groupement des Concessionnaires Renault) ont unis leurs effort en créant un groupe de travail dédié qui s'est réuni pour la première fois le 26 février 2024.
L'objectif de ce Groupe est de mettre en lumière tous les dysfonctionnements pour y apporter des solutions pérennes. Parallèlement, nous avons adressé un mail au Directeur de la Stratégie Réseau France pour le tenir informé de la situation et solliciter un plan d'action tripartite Constructeur-GAR-GCR.

Suivez nos actus & infos sur agents-renault.fr